

Justificatif généré le 23/08/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**
Date de parution : 23/08/2024
Département : Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000005203_2024-08-08
N° d'annonce : 7501JAL20240000005203_2024-08-08

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE
REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 08 AOÛT 2024

Comptoirs du Multimédia Développement

Siège social : 51 rue Saint-Didier, 75016 Paris
451144489 R.C.S. Paris

Activité : Toutes activités de conseils aux entreprises et aux Institutions privées ou publiques dans le domaine de la gestion, toutes activités d'achat, vente, commercialisation de produits industriels ou de consommation, de prestations de services notamment dans les domaines de la communication, du multimédia, d'achat d'espaces - Toutes opérations de courtage en assurances des biens et de personnes

Greffe du tribunal de Paris. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 juillet 2024, désignant liquidateur SCP Btsg en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

